

Image not found or type unknown



Mes obligation en tant que cautionnaire

Par **Mimiaou**, le **27/12/2009** à **15:08**

Bonjour,
je voudrais savoir si en tant que cautionnaire solidaire je dois aussi avoir a ma charge les frais de remise en etat de l'apartement si la caution ne suffisait pas

Voici mn contrat

<http://www.adil.org/35/acrobat/Fiche%20n%B02%20cautionnement.pdf>

Merci